

<b>TABLE DES PRIORITES AU MOUVEMENT</b>
---

Postes	Diplômes	Priorité au mouvement	Nomination
Postes d'enseignant sans spécialité (ecel, ecma , dcom, TR, TS)	/	Priorité 50	<b>A titre définitif</b>
<b>ULIS école</b> <b>ULIS collège</b> <b>SEGPA</b> <b>Postes en IME</b> <b>RASED</b> <b>Enseignants référents</b>	CAPPEI – CAPA-SH – CAPSAIS AVEC une certification avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste	Priorité 10	<b>A titre définitif</b>
	CAPPEI – CAPA-SH - CAPSAIS SANS une certification avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste	Priorité 20	<b>A titre définitif</b> <i>Avec priorité aux demandes de formation sur le module d'approfondissement ou de professionnalisation correspondant au poste</i>
	Stagiaires CAPPEI 2021/2022	Priorité 1 sur le poste obtenu pour partir en formation CAPPEI	<b>A titre provisoire</b>
		30 sur les autres postes spécialisés	<b>A titre provisoire</b>
	Inscrits sur la liste des demandes de départs en stage CAPPEI 2022/2023	Priorité 24 sur le poste occupé en 2021/2022	<b>A titre provisoire</b>
		Priorité 30 sur les autres postes spécialisés	<b>A titre provisoire</b>
		Priorité 38 sur le poste occupé en 2021/2022	<b>A titre provisoire</b>
	Non spécialisé	Priorité 40	<b>A titre provisoire</b>
		Priorité 90 Vœu annulé	<b>poste RASED (Maitre E)</b>
	<b>UPE2A</b>	Certification complémentaire FLS Formation universitaire diplômante en FLE FLS Stage de formation continue BELC ou CUEF	Priorité 10
SANS certification		Priorité 40	<b>A titre provisoire</b>
<b>ENSEIGNEMENT BILINGUE</b>  - EMILE (anglais) - ELYSEE (allemand)	AVEC Labellisation	Priorité 10	<b>A titre définitif</b>
	SANS labellisation	Priorité 90 Vœu annulé	/
<b>DIRECTION ECOLE DE MOINS DE 10 CLASSES</b>  <b>DIRECTION ECOLE DE MOINS DE 6 CLASSES EN REP et SECTEUR PARTICULIER</b>	Liste d'aptitude directeur	Priorité 10	<b>A titre définitif</b>
	SANS liste d'aptitude directeur	Priorité 30	<b>A titre provisoire</b>
	Liste d'aptitude directeur	Priorité 1 sur le poste obtenu à titre provisoire au mouvement précédent	<b>A titre définitif</b>

